

DÉCLARATION CONJOINTE

Les mouvements citoyens, activistes et acteurs de la société civile africaine, tirent la sonnette d'alarme sur la traque de Bubacar Turé, Président de la Ligue Bissau-guinéenne des Droits Humains (LGDH)

Dans la matinée du samedi 12 avril, [la résidence de Bubacar Turé](#) à Bissau a été prise d'assaut par un groupe de six agents des forces de sécurité. Ces derniers ont pénétré dans le domicile sans mandat de perquisition, ni consentement de la famille, prétextant rechercher le Président de la LGDH pour des raisons encore inconnues. La fouille a été systématique, incluant les salles de bain, plongeant la famille, en particulier les enfants, dans un profond état de panique.

Cet acte s'inscrit dans une série d'attaques perpétrées par le régime autoritaire de Bissau à l'encontre des défenseur·es des droits humains et des voix dissidentes. Il s'agit d'une tentative manifeste de faire taire celles et ceux qui dénoncent les multiples violations des droits humains dans le pays.

Nous dénonçons fermement cette persécution et tenons le régime du Président Umaro Sissoco Embaló pour responsable de la vie, de l'intégrité physique et de la sécurité de Bubacar Turé, victime d'intimidations répétées, notamment depuis ses révélations sur de graves violations dans le système de santé national, impliquant des décès suspects de patients à l'hôpital national Simão Mendes. Il appartient au Ministère Public d'ouvrir une enquête sérieuse sur ces allégations. Au lieu de cela, le régime a opté pour la répression et la

terreur, envoyant les forces de sécurité retourner le domicile d'un acteur majeur de la société civile.

Cette nouvelle attaque vise à faire taire les voix critiques qui dénoncent la destruction progressive des institutions démocratiques dans le pays. Elle se produit aussi dans un contexte où la démocratie est empêchée dans ce pays de résistance.

Nous, mouvements citoyens et acteurs de la société civile, appelons la CEDEAO, l'Union africaine, ainsi que l'opinion publique africaine et internationale à se mobiliser face à la dérive autoritaire en Guinée-Bissau.

Contexte politique alarmant

Pour rappel, le 23 février dernier, le président Embaló a décrété que les élections présidentielle et législatives se tiendraient le 23 novembre, en contradiction avec la date initiale du 30 novembre. Cette décision survient dans un contexte de fortes contestations sur la fin de son mandat. L'opposition estime que celui-ci a expiré le 27 février 2024, soit exactement cinq ans après son investiture controversée du 27 février 2020. Elle avait alors appelé à une "paralysie totale" du pays le 27 février.

Depuis l'élection de Umaro Sissoco Embaló, la Guinée-Bissau connaît une instabilité politique et institutionnelle persistante. Dès l'issue contestée de la présidentielle de novembre 2019, le candidat du PAIGC, Domingo Simões Pereira, avait rejeté les résultats proclamés par la Commission électorale et déposé un recours devant la Cour suprême. Cette dernière n'a confirmé la victoire de son adversaire que le 4 septembre 2020, alors qu'Embaló avait déjà prêté serment en février.

Le 16 mai 2022, le président Embaló a dissous l'Assemblée nationale populaire, convoquant des législatives anticipées pour décembre 2022, avant de les repousser au 4 juin 2023. Ces élections ont été remportées par la coalition d'opposition menée par le PAIGC. Toutefois, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 2023, des supposés affrontements violents ont opposé la garde nationale à d'autres unités des forces armées et à la police, faisant deux morts et six blessés graves.

Le président prenant prétexte du contexte, a qualifié ces événements de tentative de coup d'État, puis a dissous à nouveau le parlement le 4 décembre, annonçant des élections législatives anticipées pour le 24 novembre 2024. Celles-ci ont finalement été reportées sine die par décret, pour des raisons évoquées comme "techniques et financières". A noter qu'en octobre 2023, la Cour suprême de justice a été envahie par des hommes armés aux visages couverts, forçant le remplacement du président légal de cette instance par son vice vice.

Suite à la dissolution du Parlement, des forces de sécurité ont envahi ses installations et empêchant son fonctionnement, plus tard, forçant le remplacement inconstitutionnel de son président.

L'expulsion, dans la nuit du 1er mars, de la mission d'information de la CEDEAO – qui devait rencontrer toutes les parties prenantes – illustre le refus du dialogue du président Embaló et constitue une violation flagrante du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance.

Atteintes aux libertés fondamentales

La liberté de manifestation est totalement atteinte en Guinée Bissau. Le 18 mai 2024, la manifestation pacifique convoquée par le Front Populaire a été brutalement réprimée et environ 93 personnes, y

compris 14 femmes, 2 journalistes, ont été arrêtées et torturées dont le coordinateur de ce mouvement,

S'agissant de la liberté d'expression, un net recul préoccupant est aussi observé. Selon le rapport 2024 de Reporters Sans Frontières, la Guinée-Bissau chute à la 92e place au classement mondial de la liberté de la presse, contre la 78e en 2023. Cette dégradation est principalement due aux pressions politiques exercées sur les journalistes. Le 20 novembre 2024, Carabulai Cassama (Capital FM) et Turé da Silva ont été violemment agressés par la police.

Nous réaffirmons notre solidarité et notre soutien inconditionnel aux activistes pro-démocratie de Guinée-Bissau. Leur engagement en faveur des droits humains et des libertés fondamentales est admirable et crucial dans un contexte de répression croissante.

Signée à Dakar le 14 avril 2025

Signataires

- AfricTivistes
- Afrikajom Center
- Edward Francis Small Centre for Rights and Justice The Gambia
- Article 19 Afrique de l'Ouest
- Institut Tamberma pour la Gouvernance
- Front Populaire
- Ligue Bissau-guinéenne des Droits Humains (LGDH)
- Miguilan
- Réseau national des défenseurs des droits de l'homme
- ALTERNAG
- West African Solidarity Network (WADEMOS)
- CDD Ghana

- Concerned Nigerians for the protection of human rights
- Yiaga Africa

Pour les interviews en français:

Alioune Tine, fondateur de Afrikajom Center: +221 78 304 63 63

Abdou Aziz Cissé, chargé de plaidoyer à AfricTivistes: +221 70 782 18 65

Paul Amegakpo, Directeur de l'Institut Tamberma pour la Gouvernance: +228
90 81 28 15